

Exposition

Affiches publicitaires
de produits laitiers



Exposition itinérante



**Parc
naturel
régional
de l'Avesnois**

Maison du Parc
Grange Dimière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"
www.parc-naturel-avesnois.fr



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français

INTERET

Cette exposition vous permet de découvrir quelques exemples d'affiches publicitaires relatif aux produits laitiers.

PUBLIC

- Tout public

CONTENU DE L'EXPOSITION

Titres des panneaux :

Société d'alimentation lactée,
Avesnoise de Stenval,
Cacao lacté,
C'est vachement bon,
Crème éclair,
Dame au bol de chocolat,
Danone fruits,
Lait concentré Nestlé,
Lait pur,
Lait pur crème,
Lait stérilisé,
Lait stérilisé Canada,
Le bois mort,
Le goût perdu,
Le saule têtard (2 affiches)
Les fromages Curieuse,
Les revendications de bébé,
Punch, le fromage frais de Stenval
Voici l'origine de l'expression en faire tout un fromage,
Yoghourt
Yoplait.

PRÉSENTATION

9 cadres de 70,5 cm x 50,5 cm horizontaux,
15 cadres de 70,5 cm x 50,5 cm verticaux.

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès de l'exposition doit être gratuit. Durant les heures d'ouvertures de l'exposition, il serait souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir le public.

COMMUNICATION

Toute communication relative à l'exposition (affiche, dépliants, etc...) doit signaler qu'elle a été réalisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois

CONDITIONS DE PRÊT

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...)

Pour les communes et associations hors Parc, l'exposition est à prendre en charge, et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc.

Pour les autres cas nous consulter.

Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 1 000 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles.
Nous fournir un exemplaire du contrat.

DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

-Personne à contacter :

Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60

-Poser une option en fonction des disponibilités.

-Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**Monsieur le Président
du Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc
4, cour de l'abbaye BP11 203
59550 MAROILLES**

-Vous recevrez un courrier de confirmation.

RÉALISATION

Parc naturel régional de l'Avesnois